



VILLE DE
PINCOURT

VILLEPINCOURT.QC.CA

Suivez-nous sur Facebook  VILLEdePINCOURT

info- PINCOURT

Bulletin municipal

PRINTEMPS 2018, VOLUME 27 - N° 1



VOTRE VILLE DANS

L'ACTUALITÉ

Conseil municipal 2018-2022

Le visage du nouveau conseil municipal

Le 5 novembre 2017, vous avez élu votre nouveau conseil municipal en poste pour les quatre prochaines années.

Le maire, Yvan Cardinal, a été élu par acclamation. Quant aux conseillers sortants, ils ont tous conservé leur place, chacun réélu dans leur district, certains sans opposition.

La seule nouvelle venue est Mme Claudine Girouard-Morel qui succède M. Jim Miron dans le district 5.

Nous leur souhaitons à tous une bonne continuation dans l'exercice de leurs fonctions.



Inscrivez-vous aux alertes **Séances publiques sur INFO-P** pour savoir les dates des séances du conseil.

INFO P
www.infop.ca

Rangée du bas

Gauche à droite : Mme Diane Boyer, district 4, M. Yvan Cardinal, maire de Pincoort, et Mme Denise Bergeron, district 2.

Rangée du haut

Gauche à droite : M. René Lecavalier, district 6, Mme Claudine Girouard-Morel, district 5, M. Sam Ierfino, district 3, et M. Alexandre Wolford, district 1.

Budget 2018

Le 19 décembre 2017, la Ville de Pincoort a adopté son budget pour l'année 2018.

Le budget annuel passe de 20 819 900 \$ en 2017 à 21 540 600 \$ en 2018, soit une hausse de 720 700 \$. Cette augmentation est en partie due à la fluctuation des coûts externes (gestion de l'eau, Hydro-Québec, déneigement, ordures, etc.)

Cette année, une importante part du budget servira à la réfection de nos infrastructures (voir tableau à droite).

Principaux projets prévus en 2018

- Réfection du chemin Duhamel entre l'impasse Saint-Pierre et le parc Bellevue
- Construction du chemin des Tours, entre le boulevard Cardinal-Léger et le chemin Duhamel
- Rénovation du bassin de la piscine municipale
- Construction d'un nouveau chalet de piscine
- Construction de nouveaux ateliers municipaux
- Rénovation et agrandissement de la caserne

VOTRE VILLE DANS L'ACTUALITÉ

En rafale

Cinéma Guzzo

Vous avez sans doute vu la banderole sur une des façades du Faubourg de l'Île annonçant l'arrivée d'un cinéma Méga-Plex Guzzo. Vous êtes nombreux à vous questionner sur l'avancée du projet.

Sachez que ce dossier est entre les mains du Groupe Mach et du Groupe Quint, propriétaires du Faubourg de l'Île.

Au moment de mettre sous presse, le Service de l'aménagement du territoire, de la Ville de Pincoirt, n'avait toujours pas reçu de demande de permis pour démarrer le projet.

Complexe sportif

Depuis décembre 2017, la Ville de Pincoirt est à nouveau propriétaire du complexe sportif, situé sur le boulevard Pincoirt.

C'est avec regret que le Groupe Thibault a procédé à la rétrocession de l'aréna à la Ville de Pincoirt.

Les nouvelles exigences des institutions financières impliquées ont compliqué la viabilité du projet, d'autant plus que la Ville de Pincoirt ne pouvait, selon le cadre légal, consentir à celles-ci.

Les retards importants dans le projet auraient tôt fait d'insécuriser les institutions financières, qui au départ ont toujours des réserves sur ce type d'infrastructure, les amenant à réviser leur position face au financement et à exiger des garanties minant le parachèvement de l'aréna.

Nous évaluons présentement différents scénarios, allant du parachèvement de l'infrastructure, à sa transformation ou carrément à sa démolition. Dossier à suivre...



Sur Facebook, on vous a demandé ce que vous aimeriez lire dans votre bulletin municipal du printemps.

Voici donc les réponses à certaines de vos questions.

Chemin Duhamel et la promenade riveraine

D'abord présentée comme projet-pilote en 2016, la promenade riveraine, sur le chemin Duhamel, demeurera officiellement une infrastructure permanente.

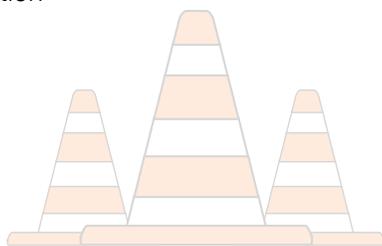
Comme le projet a été concluant, le conseil municipal a annoncé la pérennité de la promenade lors d'une rencontre publique le 20 juin 2017.

En 2016, le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé au marquage de la chaussée et à l'installation de la signalisation en vue d'instaurer le sens unique.

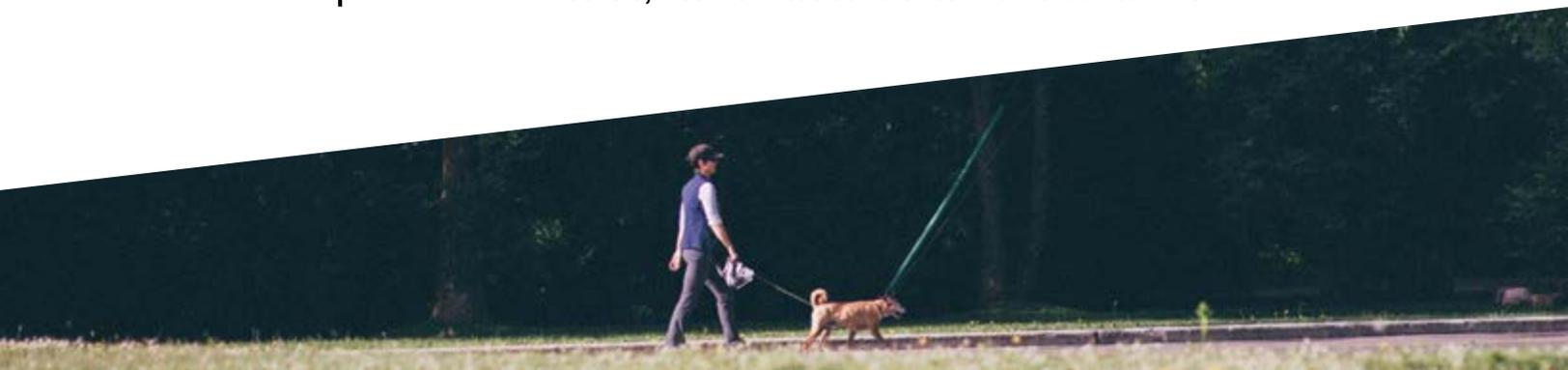
Au programme en 2018 : la réfection de la chaussée du chemin Duhamel, de l'impasse St-Pierre au parc Bellevue, et la construction du chemin des Tours, après l'impasse Dougan, pour relier le chemin Duhamel au boulevard Cardinal-Léger.

À long et moyen terme, il est toujours prévu d'ajouter des haltes panoramiques et de repos pour bonifier l'expérience des utilisateurs de la piste multifonction.

INFO/P
www.infop.ca



Pour connaître l'emplacement et les dates des travaux prévus au printemps et cet été, inscrivez-vous aux alertes *Info-travaux* sur Info-P.



VOTRE VILLE EN MOUVEMENT



Du bac à la terre

Collecte des résidus alimentaires

Vous étiez plusieurs à la demander. En 2018, votre souhait sera exaucé ... La collecte des résidus alimentaires fera son entrée officielle à Pincourt !

La collecte à trois voies, c'est cette année que ça commence. Faites de la place en cuisine pour accueillir votre petit bac brun pour vos résidus de table.

Mise en contexte

En 2011, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a adopté la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* qui, elle, repose sur la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Son objectif fondamental ? Éliminer uniquement le résidu ultime qui ne peut être traité par aucun procédé existant (recyclage, compostage, réutilisé, etc.).

Qui dit politique, dit plan d'action pour arriver à atteindre cet objectif suprême. Le *Plan d'action 2011-2015* du Québec comporte cinq objectifs, dont celui de recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle d'ici 2020.

4 Le ministère compte sur la collaboration des municipalités et des MRC dans la mise en œuvre de sa politique pour l'atteinte de ses objectifs.

La MRC de Vaudreuil-Soulanges, dont Pincourt fait partie, est assujettie à deux plans de gestion, soit le *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 (PMGMR)* de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et le *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR)* de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Comme la Ville de Pincourt fait partie de la CMM, elle doit se conformer aux exigences de son PMGMR.

Alors, voilà où nous en sommes.

Responsabilités des municipalités

En ce moment au Québec, la matière organique résiduelle est en grande partie enfouie ou incinérée. Les modes de gestion de cette matière doivent plutôt permettre de la valoriser, notamment pour améliorer le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Les villes doivent contribuer à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 60 % des matières organiques d'ici 2020.

Pour y arriver, chaque municipalité doit déployer différentes mesures en fonction de sa réalité locale.

Par exemple :

- Implanter un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques
- Implanter des équipements de récupération des matières organiques identifiables dans les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques
- Interdire de jeter les matières organiques visées par la collecte avec les matières destinées à l'élimination

Implantation de la collecte à Pincourt

La Ville de Pincourt prévoit débiter le service de collecte porte-à-porte à l'automne 2018. Cette dernière sera obligatoire pour tout le monde.

D'ici là, une importante campagne de sensibilisation sera déployée pour vous préparer à l'arrivée de cette nouvelle collecte.

Quand, où, comment, quelles seront les résidus refusés et acceptés : vous aurez les réponses à toutes vos questions au cours des prochains mois.

Soyez à l'affût en surveillant quotidiennement notre site Web, notre page Facebook, nos babillards électroniques et les journaux locaux. Inscrivez-vous à Info-P pour recevoir des alertes concernant les collectes domestiques à infop.ca.



VOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Nouvelle taxe d'eau visant les piscines

À la séance du conseil du 19 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le règlement 881, soit le Règlement pour fixer la taxe d'eau et un tarif pour le service d'égouts pour l'année fiscale 2018. On y présentait, entre autres, l'ajout d'une nouvelle taxe en vigueur cette année.

En effet, les propriétaires de piscine doivent dorénavant payer une compensation monétaire pour couvrir une partie des coûts en approvisionnement d'eau potable. Cette nouvelle taxe était d'ailleurs inscrite sur le compte de taxes, envoyé en janvier dernier.

Cette mesure vise à rendre l'utilisation de l'eau potable plus équitable en appliquant le concept d'utilisateur-payeur.

Tarification annuelle pour les piscines Frais fixe annuel, sans prorata	
Piscine creusée et semi-creusée	Piscine hors-terre
25 \$	15 \$

IMPORTANT

Avant 2018

Si vous avez retiré votre piscine avant le 31 décembre 2017, la taxe d'eau pour les piscines pourrait se retrouver sur votre compte de taxes annuel 2018.

Le cas échéant, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire pour les informer du retrait. Le Service administratif et financier effectuera par la suite le nécessaire pour retirer la taxe d'eau pour piscine.

Retrait d'une piscine

Si vous comptez vous départir de votre piscine, n'oubliez pas d'en aviser le Service de l'aménagement du territoire.

Sachez qu'aucun remboursement ni crédit ne seront accordés en cours d'année pour le retrait d'une piscine. Cependant, la taxation pour les piscines sera exempte du compte de taxes de l'année suivante.

Installation d'une piscine (permis requis)

Si vous installez une piscine durant l'année, vous recevrez un nouveau compte de taxes par la poste, et ce, au cours de l'année d'installation (sans prorata).

15^e Relais pour la vie de Vaudreuil-Soulanges à Pincourt

Après s'être déroulé pendant des années au Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare (anciennement la Base de plein air des Cèdres), voilà que le Relais pour la vie de Vaudreuil-Soulanges déménage au parc Olympique de Pincourt.

La 15^e édition aura lieu le vendredi 25 mai 2018, de 19 h à 7 h le lendemain matin.

Vous n'êtes pas familier avec le concept du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer ? C'est bien simple. Durant 12 heures, de 19 h à l'aube le lendemain, des équipes ou individus ayant amassé des fonds marchent et se relaient autour d'un sentier balisé de luminaires en l'honneur ou en mémoire de personnes touchées par la maladie.

De l'animation et des entraves sont à prévoir dans le secteur du parc Olympique. Suivez-nous sur nos différentes plateformes pour connaître les détails.



Information et inscription :
450 692-5110 ou relaispourlavie.ca

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET

CULTUREL

Plan d'action 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées

QUOI ?

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est une série d'actions prévues par la Ville pour apporter des solutions concrètes aux obstacles vécus par les personnes handicapées.

Ce premier plan d'action a pour but de construire les fondations d'une stratégie d'intervention à long terme, réfléchie et concertée, pour répondre aux besoins prioritaires des personnes concernées.

L'ensemble des actions prévues vise une meilleure accessibilité aux services et infrastructures municipaux.

COMMENT ?

Pour arriver à élaborer ce premier plan d'action, une consultation auprès d'une quinzaine de personnes avec un handicap a été organisée pour cibler les principaux obstacles à corriger.

Un comité, formé de membres du conseil municipal, d'employés de la Ville, de personnes handicapées et d'organismes communautaires, a aussi été mis sur pied pour cerner les actions à privilégier cette année.

En 2018, vous serez donc témoin de l'implantation de différentes mesures sur le terrain (voir encadré à droite) pour améliorer l'intégration des personnes handicapées dans notre ville.

POURQUOI ?

Il y a la loi...

Depuis 2004, la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* confère aux municipalités l'obligation d'implanter certaines mesures pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées.

Pour s'assurer que les municipalités poursuivent leurs efforts en ce sens, elles ont dorénavant des responsabilités bien précises. En vertu de cette loi, les villes doivent, entre autres, produire un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées.

Cette loi vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées et à favoriser leur intégration à la société au même titre que tous les citoyens.

Il y a une volonté municipale...

Dans sa *Politique de développement sociale*, adoptée en 2013, la Ville a clairement établi son désir de favoriser la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyens. Par ailleurs, le nouveau plan d'action 2017-2019, de cette même politique, prévoit justement l'augmentation des services offerts aux personnes handicapées.

Actions prévues en 2018

- Modification de la politique d'achat de la Ville en fonction de l'accessibilité universelle
- Création d'un répertoire des personnes handicapées pour une intervention adéquate en cas d'urgence
- Révision de la politique d'intégration des enfants handicapés au camp de jour et au service de garde
- Ajout de cases de stationnement pour personnes handicapées
- Ajout de toilettes pour personnes handicapées dans les parcs
- Abaissement des trottoirs dans les parcs
- Révision des règlements municipaux favorisant le déploiement des mesures d'accessibilité universelle dans les commerces de la ville (respect des espaces de stationnement réservé aux personnes handicapées)



LOISIRS ET CULTURE

Mars

Inscription aux activités
printemps-été

22 et 23 mars

18 h 30 à 20 h 30, Faubourg de l'Île

Liste des activités : www.villepincourt.qc.ca

(Loisirs et culture/Activités et programmes/Publications loisirs)

Heure du conte et
bricolage

Printemps

Changement à l'horaire : les ateliers animés en français sont désormais les 3^{es} jeudis du mois, à 10 h. L'heure des ateliers demeurent la même.

Prochaines dates : 19 avril, 17 mai et 21 juin

Après une pause pour l'été, l'activité reprendra en septembre prochain.

Gratuit Conférences à venir

Bibliothèque de Pincourt : 225, boul. Pincourt

Réservation : 514 425-1104, poste 6244

INTRODUCTION À L'ORNITHOLOGIE

Mardi 3 avril, à 19 h (Omni-Centre)

Présentée par le Club Ornithologique de Vaudreuil-Soulanges

COURSE À PIED (Dans le cadre du Défi Santé)

Mercredi 18 avril, à 19 h

Avec Jean-François Harvey (auteur du livre « Courir mieux »)

LES ANNUELLES À FEUILLAGE COLORÉ

Mercredi 16 mai, à 19 h

Avec Larry Hodgson, le « Jardinier paresseux »

Exposition
Vacances en Art :
artistes recherchés

Juillet

**La 11^e exposition Vacances en Art
aura lieu du 6 au 27 juillet 2018.**

**Vous avez un talent
pour les arts visuels ?**

Exposez-le au grand jour
lors de notre exposition
estivale à la Bibliothèque
de Pincourt.

**Inscription : 16 avril au
11 mai 2018**

Procédure :

Remplissez le formulaire d'inscription disponible en ligne
au www.villepincourt.qc.ca.

(Loisirs et culture/Bibliothèque/Vacances en Art)



Avril

Défi Santé

Un mois d'activités gratuites à Pincourt !

Du 1^{er} au 30 avril, participez aux activités de nos journées
thématiques :

LUNDI
découverte

MARDI
Pickleball

JEUDI
détente

VENDREDI
adrénaline

DIMANCHE
en famille

Consultez nos outils de communication pour connaître
l'heure et les dates des activités prévues.

INFO/P
www.infop.ca
www.villepincourt.qc.ca



POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

514 453-8981

HÔTEL DE VILLE

Service administratif et financier option 1
Service de l'aménagement du territoire..... option 2
Direction générale et bureau du maire option 3
Service du greffe et des communications option 4
Service d'urgence et de protection incendie... option 7

OMNI-CENTRE option 6

GARAGE MUNICIPAL poste 381

BIBLIOTHÈQUE 514 425-1104, poste 6244

ÉCOCENTRE DE L'ÎLE option 5

750, boul. Olympique, Pincourt (QC) J7W 7C8

www.mrcvs.ca/fr/ecocentre-ile

Horaire d'été - 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au vendredi : 13 h à 18 h

Samedi : 9 h à 16 h

Dimanche : fermé

LIGNE 3-1-1 - HORS DES HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 16 h 30 à 8 h 30, les samedis et les dimanches, et les jours fériés.

Pour les interventions municipales : bris d'aqueduc, refoulements d'égoûts, etc.

FERMETURE DE NOS BUREAUX - JOURS FÉRIÉS

Pâques : 30 mars au 2 avril 2018

Journée nationale des Patriotes

(Fête de la Reine) : 22 mai 2018

Fête nationale du Québec : 25 juin 2018

ABRIS D'AUTO

Vous avez **jusqu'au 15 avril** pour retirer votre abri d'auto hivernal de votre terrain.

STATIONNEMENT DE NUIT

Dès le 1^{er} avril, il vous sera de nouveau possible de stationner votre voiture dans la rue, entre minuit et 7 h.

VENTES-DÉBARRAS

Première fin de semaine autorisée : **19-20-21 mai 2018**.

Aucun permis nécessaire.

Inscrivez votre vente-débarras sur la carte interactive de notre site Web : communication@villepincourt.qc.ca.

ORDURES Tous les lundis

Jours fériés : Les collectes du 2 avril et du 21 mai 2018 auront lieu comme prévu.

RECYCLAGE Tous les jeudis

GROS REBUTS Tous les 3^{es} lundis du mois

Acceptés : lavabos, douches, tapis, matelas, toilettes, bains et meubles.

BRANCHES Les 2^{es} et 4^{es} mardis du mois

Service de retour dès le 10 avril 2018. Placez vos branches en bordure de la rue la veille du ramassage.

Aucune réservation nécessaire.

PARC À CHIENS - OUVERTURE LE 1^{ER} MAI

998, chemin Duhamel - Parc d'Ambrosio

Ouvert du lundi au dimanche : 7 h à 21 h

Inscrivez-vous aux alertes *Collectes domestiques* d'INFO-P pour connaître les dates des collectes domestiques.

INFO P
www.infop.ca

